

AR Prefecture

063-200070712-20240919-20240919_34-DE
Reçu le 04/10/2024
Publié le 04/10/2024

N° 20240919-34

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024 à 18 HEURES 30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 12 septembre 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 septembre 2024 à 18 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND PRADAT, Didier STURMA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :
Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Isabelle ROCHE LACOMBE à Catherine MAZELLIER
Patrick SAUZEDDE à Marina DA COSTA,
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD,
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER,
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE,
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Martine MUNOZ à Rachel BOURNIER.

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Yves GACON, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Didier CORNET.

Conseiller.e.s ayant voix délibératives : Guy PRADELLE, Marjolaine BECHON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE.

**DESTINATION GRAND AIR : CONVENTION DE GROUPEMENT DE
COMMANDES**

Rapporteur : Frédéric CHONIER, Vice-Président

Conseiller.e.s en exercice : 58

Conseiller.e.s présent.e.s : 44

Suppléants ayant voix
délibératives : 2

Conseiller.e.s représenté.e.s : 8

Total votants : 54

AR Prefecture

063-200070712-20240919-20240919_34-DE
Reçu le 04/10/2024
Publié le 04/10/2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22 ;
Vu les statuts de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;
Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2113-6 et suivants.

Considérant que le Code de la Commande Publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes qui ont vocation à rationaliser les achats en permettant d'une part de réaliser des économies d'échelle et d'autre part de gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation de contrats ;

Considérant la volonté conjointe d'Ambert Livradois Forez Communauté, de la Communauté de communes du Pays d'Urfé, de la Communauté de communes du Pays de Lapalisse, de Vichy Communauté, de Loire-Forez Agglomération, de Roannais Agglomération et de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne de développer et promouvoir l'espace VTT « Destination Grand Air »,

Considérant la cohérence de ce projet avec des enjeux et actions en matière de tourisme et d'activités de pleine nature figurant dans le projet de territoire,

Le président propose au Conseil Communautaire de constituer un groupement de commandes avec les partenaires indiqués. Il fait lecture des dispositions de la convention constitutive.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Constitue** un groupement de commandes avec les partenaires indiqués,
- **Approuve** les dispositions de la convention constitutive dudit groupement telle qu'annexée aux présentes
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer ladite convention,

TOTAL VOTANTS : 54

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54

Conseillers présents : 46

Pour : 54

Représentés : 8

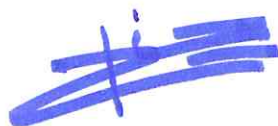
Contre :

Non-participation :

Abstention :

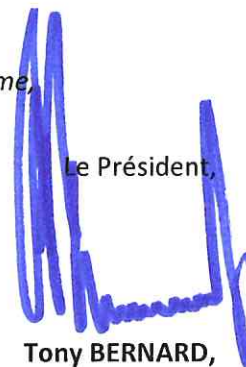
Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

